

APRES LA CLASSE DE 3EME

CALENDRIER : ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION :

1^{er} trimestre

- Information sur l'orientation et premier conseil de classe.

2^e trimestre

- **Intentions d'orientation** exprimées sur la fiche de dialogue ou par Téléservice par les élèves et leur famille : 2^{de} générale et technologique **ou** 2^{de} pro **ou** 1^{re} année de CAP
- **Avis provisoire d'orientation** du conseil de classe sur la fiche dialogue ou par Téléservice.

3^e trimestre

- **Vœux d'orientation définitifs** des élèves et de leur famille sur la fiche dialogue ou par Téléservice + **dossier d'affectation ou Téléservice** (formation/établissement)

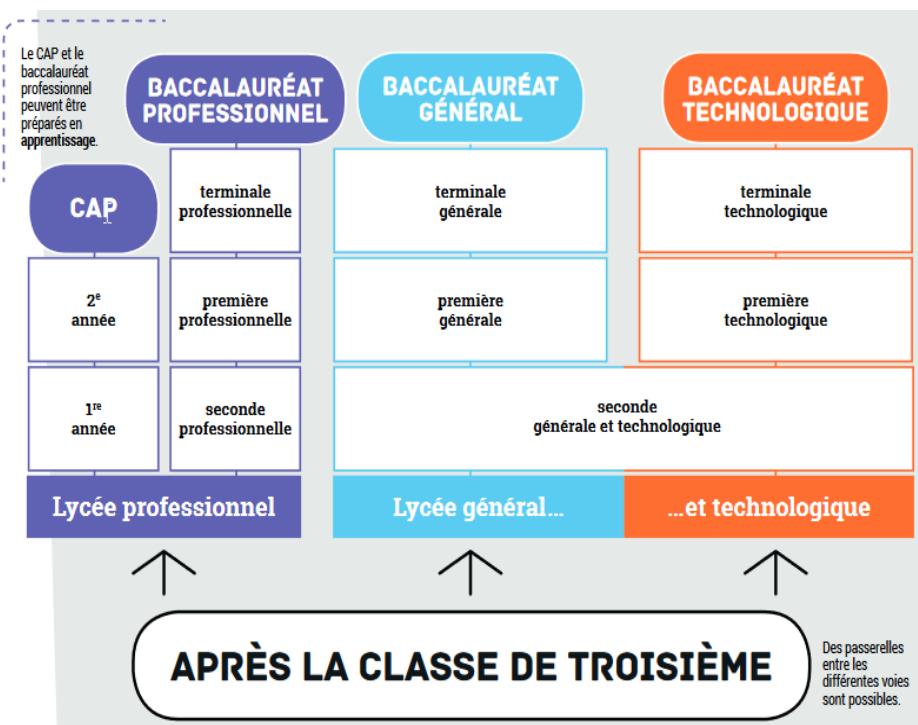
Juin

- **Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement** : 2^{de} générale et technologique **ou** 2^{de} pro **ou** 1^{re} année de CAP
 - **Si accord** : validation et **décision d'orientation définitive**
 - **Si désaccord** : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisir la **commission d'appel**

De juin à début juillet

- Réception des **notifications d'affectation** et **surtout inscription** dans l'établissement.

LES VOIES D'ORIENTATION APRÈS LA CLASSE DE 3^{ÈME}



BAC GENERAL...BAC TECHNOLOGIQUE...BAC PROFESSIONNEL QUE CHOISIR ?

Tout dépend

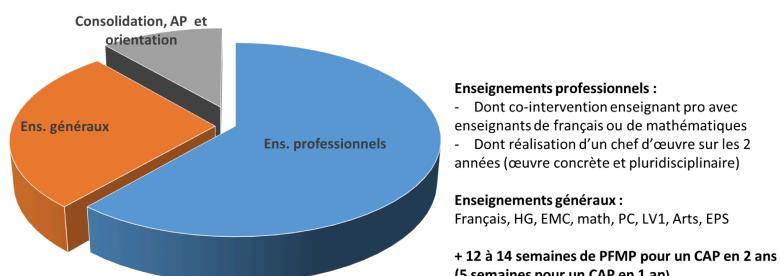
- de votre (vos) projet(s) personnel(s) et professionnel(s)
- de vos intérêts, vos goûts et de vos valeurs
- de l'investissement que vous mettez dans votre scolarité
- de vos aptitudes et de vos résultats scolaires...

Quelques différences

<u>Bac général</u>	<u>Bac technologique</u>	<u>Bac professionnel</u>
Enseignement théorique et abstrait	Enseignement appliqué et concret	Enseignement qualifiant et diplômant
Réfléchir, analyser, synthétiser	Observer, expérimenter	Expérimenter, agir en professionnel
Argumenter et rédiger	Travaux pratiques en laboratoire, en salle informatique ou de technologie, en atelier	Travaux pratiques et nombreux stages en entreprise (22 semaines)
Travail personnel important	Travail en groupe ou en autonomie	Travail en groupe et expérience professionnelle
Etudes longues majoritairement : 5 ans (Etudes plus courtes possibles)	Etudes courtes majoritairement : 2/3 ans (Poursuite d'études possible)	Insertion professionnelle majoritairement (Poursuite d'études possible)

LA VOIE PROFESSIONNELLE

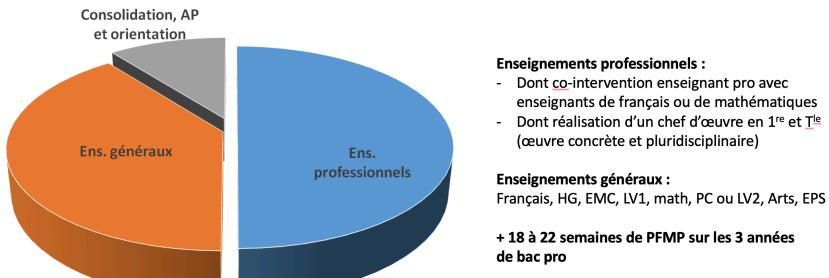
LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN CAP



Le CAP en 2 ans

- Sous statut scolaire ou en apprentissage
- Prépare à un métier précis
- 1^{er} niveau de qualification pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les domaines et, dans certaines secteurs, il faut cibler le bac pro, voire le BTS
- 200 spécialités

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN BAC PRO



Le BAC PRO en 3 ans

- Sous statut scolaire ou en apprentissage
- Prépare à un champ professionnel
- 80 spécialités
- Poursuite d'études essentiellement en BTS
- Organisation de certaines sections de 2de bac pro

LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS		HORAIRE ÉLÈVE
Français		4 h
Histoire-géographie		3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)		5 h 30
Sciences économiques et sociales		1 h 30
Mathématiques		4 h
Physique-chimie		3 h
Sciences de la vie et de la Terre		1 h 30
Éducation physique et sportive		2 h
Enseignement moral et civique		18 h annuelles
Sciences numériques et technologies		1 h 30
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS		HORAIRE ÉLÈVE
1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARMI :		
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ^(a)		3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec ^(a)		3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale		3 h
Langue des signes française		3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)		3 h
Éducation physique et sportive		3 h
Arts du cirque		6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)		3 h
1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARMI :		
Management et gestion		1 h 30
Santé et social		1 h 30
Biotechnologies		1 h 30
Sciences et laboratoire		1 h 30
Sciences de l'ingénieur		1 h 30
Création et innovation technologiques		1 h 30
Création et culture - design		6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre		6 h
Atelier artistique		72 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE		
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives		3 h
Pratiques sociales et culturelles		3 h
Pratiques professionnelles		3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2^{DE}

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation.

LA VOIE GENERALE

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS		1 ^{RE}	TERMINALE
Français		4 h	-
Philosophie		-	4 h
Histoire-géographie		3 h	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)		4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive		2 h	2 h
Enseignement scientifique		2 h	2 h
Enseignement moral et civique		18 h annuelles	18 h annuelles
→ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ		1 ^{RE} 3 AU CHOIX	TERMINALE 2 AU CHOIX
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre/arts du cirque) ^(a)		4 h	6 h
Biologie-écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)		4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie		4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (langue suivie en LVA, LVB ou LVC)		4 h	6 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité		4 h	6 h
Mathématiques		4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques		4 h	6 h
Physique-chimie		4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre		4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur (complété de 2 h de sciences physiques)		4 h	6 h
Sciences économiques et sociales		4 h	6 h
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS		1 ^{RE}	TERMINALE
A) 1 ENSEIGNEMENT PARMI :			
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques)		-	3 h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques)		-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain		-	3 h
B) 1 ENSEIGNEMENT PARMI :			
LVC (langue vivante étrangère ou régionale)		3 h	3 h
Langue des signes française		3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ^(b)		3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec ^(b)		3 h	3 h
Éducation physique et sportive		3 h	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre)		3 h	3 h
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE			
Agronomie-économie-territoires		3 h	3 h
Hippologie et équitation		3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles		3 h	3 h
Pratiques professionnelles		3 h	3 h

(a) Les élèves peuvent cumuler en enseignement de spécialité et en enseignement optionnel deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non.

(b) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE LA VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

Tous les élèves de 1^{re} et de terminale de la voie générale suivent des enseignements communs. En classe de 1^{re}, l'élève suit trois enseignements de spécialité. En classe de terminale, il en choisit deux parmi ceux suivis en 1^{re}. Le choix des enseignements de spécialité de 1^{re} par les élèves s'effectue à partir du 2^e trimestre de 2^{de}. Ce choix, préparé notamment grâce à l'accompagnement à l'orientation tout au long de l'année de 2^{de}, est éclairé par l'avis du conseil de classe à la fin des 2^e et 3^e trimestres de 2^{de}. À la fin du 2^e trimestre de l'année de 1^{re}, l'élève indique les deux enseignements de spécialité qu'il conservera en terminale. Il peut aussi choisir des enseignements optionnels.

QUALITES REQUISSES POUR LA GENERALE :

Bonne culture générale.

Lire est essentiel pour toutes les matières.

Les langues et cultures étrangères sont également très importantes.

Il faut apprendre à aiguiser sa réflexion, à analyser, à synthétiser sa pensée.

Avoir une bonne expression écrite et orale.

Avoir des capacités à argumenter et avoir le sens critique.

Faire preuve de rigueur dans le raisonnement.

Avoir des capacités d'abstraction.

Avoir des qualités de méthode et d'organisation.

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS		1RE	TERMINALE
Français		3 h - 3 h 30	-
Philosophie		-	2 h
Histoire-géographie		1h 30	1h 30
Enseignement moral et civique		18 h annuelles 0 h 30	18 h annuelles 0 h 30
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A		4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30	4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30
Éducation physique et sportive		2 h	2 h
Mathématiques		3 h	3 h
Éducation socioculturelle (dans les lycées d'enseignement agricole)		1h	1h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées d'enseignement agricole)		0 h 30	0 h 30
SÉRIES	→ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1RE	TERMINALE
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	-
	Technologie	3 h	-
	Territoires et technologie	-	4 h 30
STD2A	Physique-chimie	2 h	-
	Outils et langages numériques	2 h	-
	Design et métiers d'art	14 h	-
	Analyse et méthodes en design	-	9 h
STHR	Conception et création en design et métiers d'art	-	9 h
	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	-	13 h
STI2D	Économie - gestion hôtelière	5 h	5 h
	Innovation technologique	3 h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique	-	12 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h
	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
STMG	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h
	Sciences de gestion et numérique	7 h	-
	Management	4 h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10 h
ST2S	Droit et économie	4 h	6 h
	Physique-chimie pour la santé	3 h	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	-
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8 h
S2TMD	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	3 h	-
	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales	5 h 30	7 h
	Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	5 h 30	7 h
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS		1RE	TERMINALE
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre)		3 h	3 h
Éducation physique et sportive		3 h	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)		3 h	3 h
Langue des signes française		3 h	3 h
Atelier artistique		72 h annuelles	72 h annuelles
LVC (langue vivante étrangère ou régionale ou langue des signes) / Pratiques physiques et sportives / Hippologie et équitation / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles / Unité facultative « engagement citoyen »			

En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.

QUALITES REQUISSES POUR LA VOIE TECHNOLOGIQUE :

STAV : Intérêt pour la biologie, écologie, l'agriculture, l'environnement, la nature, les animaux, le machinisme agricole et l'agroalimentaire.

Goût pour les applications concrètes et travaux pratiques.

Aimer le cadre et l'art de vivre en milieu rural.

STD2A : Etre intéressé par les applications de l'art (graphisme, mode, design...), par la conception et la réalisation d'objets (meubles, vêtements...) ou d'espace.

Avoir l'esprit ouvert, créatif, curieux dans tous les domaines.

Avoir une bonne culture générale et artistique.

Savoir regarder, être à l'affût des nouveautés.

Goût pour les sciences et les techniques.

STHR : Intérêt pour la gestion hôtelière, la restauration et le service.

Goût pour les applications concrètes et les travaux pratiques.

Avoir des qualités relationnelles et le sens de la communication.

Avoir des qualités de rigueur, d'ordre, de méthode et de discrétion.

Aimer le travail en équipe.

Posséder une bonne condition physique.

STI2D : Etre attiré par les études scientifiques (en particulier pour la physique et les maths).

Etre attiré par la conception de produits innovants.

Avoir l'esprit d'initiative.

Avoir le sens de la communication, de l'ordre, de la rigueur et de la méthode.

Avoir de la curiosité pour les nouvelles technologies.

Aimer les expérimentations et les manipulations.

Savoir travailler en autonomie et en équipe.

STL: Etre attiré par les études scientifiques (en particulier pour la biologie et la physique-chimie).

Avoir un goût affirmé pour les manipulations et l'observation.

Etre organisé, méthodique, rigoureux et soigneux.

Etre autonome et avoir l'esprit d'initiative.

Avoir le sens du travail en équipe.

STMG : Ouverture sur le monde de l'entreprise.

Avoir des qualités relationnelles et le sens de la communication. Avoir le sens de l'organisation, des responsabilités et de l'autonomie.

Avoir de la curiosité pour les nouvelles technologies informatiques.

Etre capable de négocier et d'argumenter pour conclure une vente.

Avoir une bonne présentation.

ST2S : Intérêt pour le secteur sanitaire ou social.

Avoir le sens de l'organisation, des responsabilités et de l'autonomie.

Envie d'aider les personnes en difficulté.

Goût pour le travail en équipe.

Avoir des qualités relationnelles et le sens de la communication.

Avoir des qualités de rigueur, d'ordre, de méthode et de discrétion.

S2TMD: Etre élèves comédiens, danseurs ou instrumentistes correspondant à un niveau fin de 2nd cycle des conservatoires.

Avoir l'envie de consacrer beaucoup de temps à la pratique artistique.

Avoir des qualités de méthode d'organisation et de rigueur.

Etre autonome et avoir l'esprit d'initiative.

AFFECTATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- **AFFECTATION : 1^{re} ANNÉE DE CAP, 2^{de} PROFESSIONNELLE ET 2GT à capacité d'accueil limitée (contingentée)**

L'affectation post 3^{ème} s'effectue via une procédure informatisée sur internet : TÉLÉSERVICE

Le barème académique prend en compte :

- La classe d'origine
- Les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée)...

➲ Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées

- **AFFECTATION : 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**

- Sur le ou les lycée(s) de secteur.

L'élève est affecté automatiquement à partir de son secteur géographique d'habitation.

Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée

Tout élève qui souhaite intégrer un autre établissement que son lycée de secteur devra soumettre sa demande à l'avis d'une commission de dérogation (Critères : handicap, médical, boursier, fratrie, limite de secteur...convenance personnelle).

➲ Affectation dans la limite des places disponibles

AFFECTATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

La famille contacte directement les établissements pour demander un dossier de candidature, puis voeux formulés sur internet : TÉLÉSERVICE

MME WEISS CHRISTELLE Psychologue de l'Éducation Nationale, chargée du conseil en orientation (Psy-EN)

Permanence dans l'établissement : le lundi après-midi, prendre rdv à la vie scolaire.

A l'espace jeune de Concarneau : le vendredi

Prendre rdv au 02.98.55.68.21